



## Premier colloque international

### LABORATOIRE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, D'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sous le parrainage de

L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

en partenariat avec :

L'AGENCE NATIONALE  
D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE (ANAT)

BUREAU DE LA  
COOPERATION SUISSE  
AU BENIN (DDC)

### Thème

« AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE »

# ACTES DU COLLOQUE



Université d'Abomey-Calavi, les 9, 10 et 11 octobre 2019

#### Editeurs scientifiques

Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE et Professeur Vincent O. A. OREKAN

ISBN : 978-99982-920-6-2

Dépôt légal : Dépôt légal N° 11955 du 08/01/2020

**ISBN : 978-99982-920-6-2**

**Dépôt légal : Dépôt légal N° 11955 du 08/01/2020  
Bibliothèque Nationale du Bénin, 1<sup>er</sup> trimestre**

## **Sommaire**

Comité d'Organisation	8
Comité Scientifique	9
Comité de lecture	10
Remerciements	11
Introduction	12
Chapitre 1 : Aménagement du territoire et développement local	14
Chapitre 2 : Gestion foncière et environnementale	125
Chapitre 3 : Mutation spatiale et dynamique urbaine	308
Chapitre 4 : SIG et gestion des territoires	443
Chapitre 5 : Trilogie décentralisation, gouvernance territoriale et intercommunalité	517
Chapitre 6 : Territoires, mobilité et cultures	597
Table des matières	876

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



**LATEDD**  
LABORATOIRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,  
D'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## **PARTENAIRES**

Le Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et du Développement Durable (LATEDD) a bénéficié pour l'organisation de ce colloque, du soutien technique et financier des partenaires suivants :



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**



**FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**



**INSTITUT DE GEOGRAPHIE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**



**CENTRE INTER-FACULTAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**



**AGENCE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**



**BUREAU DE LA COOPERATION SUISSE AU BENIN**



**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT**



**GREAT FRET RORO COTONOU-BENIN**

## **Editeurs scientifiques**

Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE et Professeur Vincent O. A. OREKAN

## **Mise en page et PAO**

Vincent O. A. OREKAN, Auguste HOUINSOU, François GBESSO, Irené E. QUENUM, Serge C. DANSOU, Julio M. HOUNSOUNOU et Azizou SABI YO BONI

Université d'Abomey-Calavi

## **Maquette de couverture**

Conception et réalisation : LATEDD @2019

## **Impression**

Imprimerie Presse Indépendante (IPI)  
BP : 196 Womey, Bénin  
Tél. (+229) 90 92 43 96 ; 97 11 61 54  
Email : presseipi@yahoo.fr

**ISBN : 978-99982-920-6-2**

**Dépôt légal : Dépôt légal N° 11955 du 08/01/2020**

**Bibliothèque Nationale du Bénin, 1<sup>er</sup> trimestre**

*Les opinions défendues dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs ; elles ne sauraient être imputées aux structures auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux.*

## **COMITE D'ORGANISATION**

**Présidente :** Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE

**Vice-Président :** Professeur Vincent O. A. OREKAN

### **Membres :**

- Docteur (MC) José Edgard GNELE
- Docteur (MC) Toussaint VIGNINO
- Docteur (MC) Moussa GIBIGAYE
- Docteur (MA) Auguste T. HOUINSOU
- Docteur Irené QUENUM
- Docteur (MA) Sandé ZANNOU
- Docteur (MA) A. Gisèle GLELE
- Docteur (MA) François GBESSO
- Docteur (MA) Djafarou ABDOULAYE
- Docteur (MA) Florence GBESSO
- Docteur Claude DAHANDE
- Docteur Azizou SABI YO BONI
- Docteur Désiré ANAGONOU
- Docteur Edwige MIALO
- Docteur Francine LIGAN TOPANOU
- Docteur Comi Serge DANSOU
- Docteur Michael Julio HOUNSOUNOU
- Docteur Jean-Marie DJOSSOU
- Docteur Xavier KOOKE
- Docteur David Emmanuel GNANHOU
- Docteur Appolinaire GNANVI
- Doctorant Cocou Blaise NASSIHOUNDE
- Doctorant Bienvenu K. KPATOUKPA
- Doctorant Frédéric ATACLE
- Doctorant René AVOCEVOU
- Doctorant François KPOSSA
- Monsieur Donatien DJAKPA
- Monsieur B. Salomon OKIRI
- Monsieur Christian SOSSOU
- Monsieur Nestor KPATOUKPA
- Monsieur K. Basile DOGO
- Monsieur TOGLA Fréthas

## COMITE SCIENTIFIQUE

Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE (Bénin)  
Professeur Placide CLEDJO (Bénin)  
Professeur Brice TENTE (Bénin)  
Professeur Marcel HOUINATO (Bénin)  
Professeur Michel BOKO (Bénin)  
Professeur Expédit W. VISSIN (Bénin)  
Professeur Christophe Sègbè HOUSSOU (Bénin)  
Professeur Benoît N' BESSA (Bénin)  
Professeur Yves Antoine TOHOZIN (Bénin)  
Professeur Euloge OGOUWALE (Bénin)  
Professeur Vincent O. A. OREKAN (Bénin)  
Professeur Germain GONZALLO (Bénin)  
Professeure Léocadie ODOULAMI (Bénin)  
Professeur Léon BANI BIO BIGOU (Bénin)  
Professeur Albert AZALOU TINGBE (Bénin)  
Professeur Dodji AMOUZOUVI (Bénin)  
Professeur Philippe GERARD (Belgique)  
Professeur Okri Pascal TOSSOU (Bénin)  
Professeur Laure ZANNOU CAPO-CHICHI (Bénin)  
Professeur Jérôme ALOKO N' GUESSAN (Côte d'Ivoire)  
Professeur Henri MOTCHO (Niger)  
Professeur Bonaventure Maurice MENGHO (Congo)  
Professeur Médard NDOUTORLENGAR (Tchad)  
Professeur Samuel YONKEU (Canada)  
Professeur Amadou BOUREIMA (Niger)  
Professeure Yolande OFOUEME-BERTON (Congo)  
Professeur N' diaye LAMINE (Sénégal)  
Professeur Thiou TCHAMIE (Togo)  
Professeur Edinam KOLA (Togo)  
Professeur Tanga Pierre ZOUNGRANA (Burkina Faso)  
Professeur Joseph SAMBA KIMBATA (Congo)  
Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO (Côte-d'Ivoire)  
Professeur Guézéré ASSOGBA (Togo)

Professeur Amadou DIOP (Sénégal)  
Professeure Nelly KELOME (Bénin)  
Professeur Koudzo SOKEMAWU (Togo)  
Professeur Mahamadou KEITA (Nigéria)  
Professeur Joseph KABLAN (Côte-d'Ivoire)  
Docteur (MC) Imorou Ismaël TOKO (Bénin)  
Docteur (MC) Moussa GIBIGAYE (Bénin)  
Docteur (MC) Toussaint VIGNINO (Bénin)  
Docteur (MC) Benjamin ALLAGBE (Bénin)  
Docteur (MC) Lassane YAMEOGO (Burkina Faso)  
Docteur (MC) Aboubakar KISSIRA (Bénin)  
Docteur (MC) Alix AFOUDA (Bénin)  
Docteur (MC) José Edgard GNELE (Bénin)  
Docteur (MC) Thierry AZONHE (Bénin)  
Docteur (MC) Rogatien TOSSOU (Bénin)  
Docteur (MC) Roch HOUNGNIHIN (Bénin)  
Docteur (MC) Oumar SY (Sénégal)  
Docteur (MC) Paulin DOSSOU (Bénin)  
Docteur (MC) Monique KOUARO (Bénin)  
Docteur (MC) Charles BABADJIDE (Bénin)  
Docteur (MC) Sylvain VISSOH (Bénin)  
Docteur (MC) Adrien DOSSOU-YOVO (Bénin)  
Docteur (MC) Toussaint LOUGBEGNON (Bénin)  
Docteur (MC) Henri TOTIN (Bénin)  
Docteur (MC) Ernest AMOUSSOU (Bénin)  
Docteur (MC) Bernard FANGNON (Bénin)  
Docteur (MC) Ousséni AROUNA (Bénin)  
Docteur (MC) Kissira ABOUBAKAR (Bénin)  
Docteur (MC) Edmond SOSSOUKPE (Bénin)  
Docteur (MC) Jean Bosco VODOUNOU (Bénin)  
Docteur (MC) Eric TCHIBOZO (Bénin)  
Docteur (MC) HEDIBLE Sidonie (Bénin)  
Docteur (MC) Aboudou Ramanou YACOUBOU  
MAMA ABOUDOU

## COMITE DE LECTURE

Odile DOSSOU GUEDEGBE (UAC, Bénin)  
Vincent OREKAN (UAC, Bénin)  
Auguste HOUINSOU (UAC, Bénin)  
Omer THOMAS (UAC, Bénin)  
José GNELE (UAC, Bénin)  
Ismaïlla TOKO IMOROU (UAC, Bénin)  
Placide CLEDJO (UAC, Bénin)  
Léon BIO BIGOU (UAC, Bénin)  
Toussaint VIGNINO (UAC, Bénin)  
Antoine TOHOZIN (UAC, Bénin)  
Expédit VISSIN (UAC, Bénin)  
Benjamin ALLAGBE (UAC, Bénin)  
Sylvain VISSOH (UAC, Bénin)  
Ibouraima YABI (UAC, Bénin)  
Brice TENTE (UAC, Bénin)  
Moussa GIBIGAYE (UAC, Bénin)  
Albert TINGBE AZALOU (UAC, Bénin)  
Dodji AMOUZOUVI (UAC, Bénin)  
Germain GONZALO (UAC, Bénin)  
Euloge OGOUWALE (UAC, Bénin)  
Ousséni AROUNA (UAC, Bénin)  
Eric TCHIBOZO (UAC, Bénin)  
Jérôme ALOKO N'GUESSAN (Côte d'Ivoire)  
Henri MOTCHO (Niger)  
Bonaventure Maurice MENGHO (Congo)  
Médard NDOUTORLENGAR (Tchad)  
Samuel YONKEU (Canada)  
Amadou BOUREIMA (Niger)  
Yolande BERTON (Congo)  
N'diaye LAMINE (Sénégal)  
Thiou TCHAMIE (Togo)  
Edinam KOLA (Togo)  
Tanga Pierre ZOUNGRANA (Burkina Faso)  
Amadou DIOP (Sénégal)  
Nelly KELOME (UAC, Bénin)  
Mahamadou KEITA (Nigéria)  
Joseph SAMBA KIMBATA (Congo)  
Guézéré ASSOGBA (Togo)  
Monique KOUARO (UAC, Bénin)  
Charles BABADJIDE (Bénin)  
Adrien DOSSOU-YOVO (UAC, Bénin)

Bernard FANGNON (UAC, Bénin)  
Kissira ABOUBAKAR (UAC, Bénin)  
Edmond SOSSOUKPE (UAC, Bénin)  
Jean Bosco VODOUNOU (UAC, Bénin)  
Sidonie HEDIBLE (UAC, Bénin)  
Cyriaque AGBON (UAC, Bénin)  
Francine LIGAN TOPANO (UAC, Bénin)  
Gisèle A. GLELE (UAC, Bénin)  
Mama DJAUGA (UAC, Bénin)  
Bruno MONTCHO (UAC, Bénin)  
Iréné QUENUM (UAC, Bénin)  
Djafarou ABDOULAYE (UAC, Bénin)  
Julio HOUNSOUNOU (UAC, Bénin)  
Florence GBESSO (UAC, Bénin)  
Xavier KOOKE (UAC, Bénin)  
Marc AGBANDJEDJE (UAC, Bénin)  
Simon ALLAGBE (UAC, Bénin)  
Comi Serge DANSOU (UAC, Bénin)  
Azizou SABI YO BONI (UAC, Bénin)  
Soufouyane ZAKARI (UAC, Bénin)  
Jean-Marie DJOSSOU (UAC, Bénin)  
François GBESSO (UAC, Bénin)  
Hervé KOMBIENI (UAC, Bénin)  
Edouard AKPINF (UAC, Bénin)  
Emile ATIYE (UAC, Bénin)  
Gervais ATCHADE (UAC, Bénin)  
Janvier GUEDENON (UAC, Bénin)  
Luc DOUGNON (UAC, Bénin)  
Oscar GAOU (UAC, Bénin)  
Roméo KADJEBIN (UAC, Bénin)  
Désiré ANAGONOU (UAC, Bénin)  
Claude DAHANDE (UAC, Bénin)  
Sandé ZANNOU (UAC, Bénin)  
Innocent GBAI (UAC, Bénin)  
Thimoté TOGBE (UAC, Bénin)  
Alfred AICHEOU (UAC, Bénin)  
Alfred IROTORI (UAC, Bénin)  
Aimé B. TOHOZIN (UAC, Bénin)  
Koudzo SOKEMAWU (Togo)  
Paulin DOSSOU (Bénin)  
Ernest AMOUSSOU (UAC, Bénin)

## Remerciements

Nous tenons également à remercier chaleureusement les membres du Comité Scientifique qui ont relu et corrigé les textes et sans qui ce document n'aurait pas eu la qualité scientifique souhaitée. Un grand merci aux membres du Comité d'Organisation pour leur disponibilité et leur franche collaboration. Nous ne saurons terminer cette rubrique sans remercier très chaleureusement les conférenciers nationaux et étrangers.

Le colloque a bénéficié de l'appui financier et logistique des partenaires suivants :



## **Introduction**

La gestion des territoires est une préoccupation inscrite dans la plupart des politiques et programmes de développement des pays du monde entier. En Afrique en général et en Afrique subsaharienne en particulier, force est de constater que la mise en œuvre de ces politiques de façon objective peine à s'exécuter. En effet, depuis l'avènement de la décentralisation, la gestion des territoires (surtout pour les élus de la première génération) a pris une autre connotation qui ne s'arrimait pas toujours aux dispositions prises au niveau central. Les questions liées à la répartition des infrastructures et équipements sur l'ensemble des pays dans une approche de réduction des disparités restent et demeurent un souci des gouvernants aux niveaux national et local.

Cependant, bien que les enjeux environnementaux soient formellement intégrés dans les documents stratégiques, législatifs et réglementaires, ils ne sont pas toujours bien appréhendés. Ainsi, les gestionnaires des territoires ou des communes sont confrontés aux problèmes relatifs à la gestion foncière, urbaine, environnementale, etc. de leurs territoires car l'occupation et la vitalité des territoires sont des concepts qui englobent de nombreux aspects du développement des collectivités qu'il faudra maîtriser à tout prix en particulier, la mise en valeur des potentiels de chaque territoire qui renvoie à des principes d'équité sociale et de spécificité, notamment dans l'optique trilogique de développement durable.

L'adoption du développement durable comme nouveau principe organisateur des politiques d'aménagement, qui est au cœur de l'articulation entre solidarité territoriale et soutien aux territoires en difficultés d'une part, et compétitivité des pôles de croissance et renforcement des territoires les plus performants, d'autre part, vient combler cette lacune. Un aménagement durable du territoire facilitera l'installation progressive de quartiers vivables, des milieux de vie complets et bien reliés entre eux par des réseaux

performants de transport collectif. Il protégera les terres agricoles autour des centres urbains, renforcera les cœurs du village, favorisera la vitalité économique et les interactions sociales sur l'ensemble du territoire.

Le premier colloque du LATEDD s'est proposé de défricher ces nouveaux fronts en invitant à explorer les axes thématiques prioritaires ci-après :

- ✓ Thématique 1 : Aménagement du territoire et développement local
- ✓ Thématique 2 : Gestion foncière et environnementale
- ✓ Thématique 3 : Mutation spatiale et dynamique urbaine
- ✓ Thématique 4 : SIG et gestion des territoires
- ✓ Thématique 5 : Trilogie décentralisation, gouvernance territoriale et intercommunalité ;
- ✓ Thématique 6 : Territoires, mobilité et cultures.

## COTONOU: EMERGENCE D'UNE VILLE POLYCENTRIQUE

*Odile DOSSOU GUEDEGBE<sup>1</sup>, José GNELE<sup>2</sup>, Comi Serge DANSOU<sup>1</sup>, Iréné E. QUENUM<sup>1</sup>,  
M. Julio HOUNSOUNOU<sup>1</sup> et François KPOSSA<sup>1</sup>*

1. *Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et de Développement Durable (LATEDD), Université d'Abomey-Calavi*
2. *Laboratoire de Biogéographie et Expertise Environnementale (LABEE), Université d'Abomey-Calavi*

*Email : dserge91@gmail.com*

**Résumé**

*L'extension des zones urbaines se remarque aussi bien dans les pays du nord comme dans les pays du sud. Elle est à l'origine de diverses formes urbaines qui sont soit des pôles, des sous-pôles, soit des centralités. L'objectif ici n'est pas de décrire les activités qui sont retrouvées au niveau des pôles ou des centralités, mais de montrer comment une forme d'organisation de l'espace se dessine dans la métropole de à travers les mégastructures. Le secteur d'étude est la ville de Cotonou, vitrine du Bénin.*

*Les enquêtes sociologiques ont permis d'apprécier le point de vue des acteurs impliqués ou concernés par les aménagements. Les atouts et contraintes du milieu ont été appréhendés à travers les observations et le modèle SWOT.*

*La métropole béninoise reste une porte d'entrée pour la plupart des citoyens d'Afrique de l'ouest surtout ceux de l'international. Sur le plan spatial, il découle de ces interactions plusieurs configurations, notamment de plusieurs pôles dans la ville. Ces nouvelles recompositions spatiales naissent pour la plupart de la mise en place de la voirie : bitume ou pavé ou des équipements et des infrastructures d'accueil. Ces derniers ont permis de valoriser les différents secteurs et de faire éclore des initiatives locales individuelles, notamment des activités commerciales. Les infrastructures routières et les équipements structurants jouent donc un rôle déterminant dans cette mutation spatiale ; ils favorisent la concentration de la population et des activités.*

**Mots clés :** *Bénin, Cotonou, recomposition spatiale, ville polycentrique.*

**Abstract**

*The expansion of urban areas can be seen both in the northern and southern countries. It is at the origin of various urban forms which are either poles, sub-poles or centralities. The objective here is not to describe the activities that are found at the level of the poles or centralities, but to show how a form of organization of space is formed in the metropolis of through the megastructures. The study area is the city of Cotonou, showcase of Benin.*

*The sociological surveys made it possible to assess the point of view of the actors involved or concerned by the developments. The strengths and constraints of the environment were apprehended through the observations and the SWOT model. The Beninese metropolis remains a gateway for most West African citizens, especially those of the international community. From a spatial point of view, these interactions result in several configurations, including several poles in the city. For*

*the most part, these new spatial recompositions are the result of the construction of roads: bitumen or pavement or reception equipment and infrastructure. These have made it possible to promote the various sectors and to promote individual local initiatives, particularly commercial activities. Road infrastructure and structuring equipment therefore play a decisive role in this spatial change; they favour the concentration of population and activities.*

**Keywords:** Benin, Cotonou, spatial recomposition, polycentric city

## **Introduction**

Dans la fin des années 1990, nombreuses et importantes ont été les réformes ayant marqué le domaine de l'aménagement du territoire (Dossou Guèdègbé O. V., 2010, p 1). Celles-ci correspondent à des logiques nouvelles axées sur la prise en compte des territoires vécus par les habitants qui, du fait de leur mobilité rendent caduque les découpages institutionnels du passé (Alvergne et Tautelle, cité par Dossou Guèdègbé O. V., 2010, p 1)). En effet, la gestion de l'accroissement des déplacements quotidiens et celle d'un étalement urbain sans cesse grandissant sont des enjeux majeurs pour l'aménagement du territoire. Les rapports entre les forces centrifuge et centripète qui interagissent sur l'espace métropolitain se traduisent par deux phénomènes : la concentration des hommes et des activités et l'extension urbaine (Dansou C. S., 2019, p 211). Deux phénomènes qui ont également des impacts spatiaux significatifs. Autant donc ces forces agissent sur l'espace périphérique, autant elles forcent la réorganisation de l'espace central. Elles sont à l'origine de diverses formes urbaines qui sont soit des pôles, des sous-pôles, soit des centralités et, à une échelle supérieure, des régions urbaines, elles-mêmes variables selon le contexte. L'objectif ici n'est pas de décrire les activités qui sont retrouvées au niveau des pôles ou des centralités, mais de montrer comment une forme d'organisation de l'espace se dessine dans la métropole à travers les mégastructures.

## **1. Matériels et méthodes**

Pour mener à bien les travaux sur le terrain et au laboratoire, des matériels ont été utilisés. Des méthodes d'analyse de données qualitatives et quantitatives ont permis d'affiner les résultats obtenus.

### **1.1. Matériels**

Pour mener à bien les travaux de cette recherche, les outils ci-après ont été utilisés :

- Un Global Positioning System (GPS) pour prendre les coordonnées géoréférencées ;
- un appareil photographique ;
- des fonds de cartes topographiques et géologiques au 50000<sup>ème</sup> ;

- des guides d'observation, fiches de questionnaire, etc.

## **1.2. Méthodes**

Pour mener à bien la présente recherche, la démarche méthodologique adoptée est celle classique en géographie (en quatre volets).

- La documentation a permis de faire la synthèse des documents disponibles et d'analyser quelques ouvrages spécifiques relatifs à la question et au milieu. A cet effet, un certain nombre de bibliothèques et de sites internet a été parcouru.
- La collecte de données sur le terrain d'une part, à partir des observations directes au moyen de fiches de relevés et de guides d'observations et d'autre part, à travers des enquêtes auprès des ménages. Aussi, a-t-il été procédé à des entretiens avec des personnes représentant les acteurs des structures et autres services administratifs et techniques impliqués dans les aménagements opérés.
- Le traitement et l'analyse des données collectées qui, après le dépouillement manuel des données collectées, a permis d'identifier et d'établir les liens logiques entre les lesdites informations, de faire des comparaisons, de les synthétiser et de les présenter sous forme de tableaux et figures divers.
- Des méthodes complémentaires d'analyse ont été utilisées. Il s'agit du modèle SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities, Threats) pour le diagnostic du milieu.

## **2. Résultats et discussion**

### **2.1. Milieu de recherche**

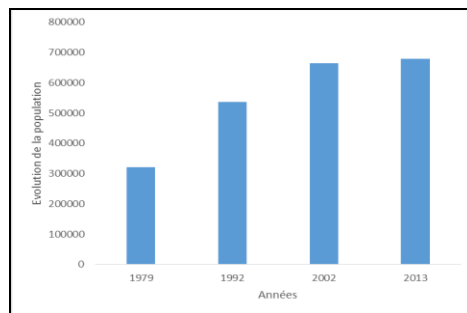
La ville de Cotonou est située entre 6° 20' et 6° 23' de latitude Nord, et 2° 20' et 2° 29' de longitude Est. Selon INSAE (2014), la ville de Cotonou a été érigée en département par le dernier découpage administratif au Bénin. C'est le département le plus petit parmi les douze du Bénin en termes de superficie (79 Km<sup>2</sup>) ; il s'étend sur 10 km. Il est limité à l'Ouest par la commune d'Abomey-Calavi du département de l'Atlantique et sur 6 km à l'Est, il côtoie la commune de Sèmè-Podji, du département de l'Ouémé. Il plonge ses pieds dans l'océan Atlantique au Sud, avec le regard tourné vers le lac Nokoué, au Nord. La ville de Cotonou qui à elle seule constitue le département du Littoral compte 13 arrondissements (figure 1).



**Figure 1 :** situation du secteur d'étude

## 2.2. Evolution démographique

En considérant le taux d'accroissement annuel de la population nationale, il est constaté que la population est toujours en croissance. Les données statistiques de l'institution de référence montre que la ville de Cotonou jusqu'en 2013, l'année du dernier recensement la ville la plus densément peuplée. La population a évolué sensiblement passant de 320 332 habitants en 1979 à 679 012 habitants en 2012 (INSAE, RGPH1&2), soit un accroissement de 111,97 % en 33 ans. Globalement donc, on pourrait dire que la population de Cotonou double tous les 25 ans. Une telle évolution a des conséquences néfastes et lourdes sur l'occupation de l'espace urbain. Cette situation explique que cet accroissement de la population de Cotonou continuera encore les années à venir, avec très peu de chance de s'inverser (figure 2).



**Figure 2:** Evolution de la population de la ville de Cotonou de 1979 à 2012  
**Source:** INSAE (RGPH 1, 2, 3, 4)

La figure 2 présente les données sur la dynamique de la population dans la ville de Cotonou entre les périodes de 1979 à 2013. De l'analyse des données démographiques sur le plan national, la ville de Cotonou a vu son poids démographique passer de 9,8 % de la population totale en 2002 à 6,8 % en 2013 au profit des communes limitrophes d'Abomey-Calavi, de Ouidah et de Sèmè-Kpodji qui sont devenues de véritables cités-dortoirs. La ville de Cotonou enregistre dans la journée près d'un million d'habitants qui y viennent pour leurs activités économiques. De par sa situation géographique, économique et politico-administrative, Cotonou est la ville la plus peuplée du Bénin. Elle regorge de groupes socioculturels d'origines diverses qui sont à la recherche d'opportunités d'emplois plus rémunérateurs en vue de meilleures conditions de vie.

### **3. Recomposition spatiale de la ville de Cotonou**

Deux aspects marquent l'évolution spatiale de la ville de Cotonou: le renforcement de l'espace originel à partir de nouvelles mégastructures et l'émergence de plusieurs pôles tous concurrents.

#### **3.1. Du hameau à la ville**

Selon Sotindjo cité par Gnélé (2010, p 181), avant 1818, Cotonou n'était qu'un simple hameau. La ville est née de l'abandon successif de Grand-Popo et de Ouidah comme port et ce en relation avec l'évolution économique internationale. Entre 1818 et 1890, le site essentiellement marécageux était habité par les pêcheurs Xwla. Espace insalubre et supposé inutile, il a été cédé à la France en 1868, par le roi Ghézo d'Abomey pour servir comme simple comptoir. Cotonou devient ensuite le « port » d'embarquement des esclaves vers les Amériques à partir de son wharf qui recevait déjà en 1893, plus de 30 navires. Après l'abolition de la traite des esclaves, le wharf devint un port commercial. La ville de Cotonou s'est alors rapidement accrue et développa une trame typique des villes coloniales françaises caractérisées par l'organisation d'un centre commercial autour du wharf et des équipements avec en tentacule, l'habitat africain. Notons qu'en 1885, il fut creusé le chenal de Cotonou qui relia le lac Nokoué à la mer, créant ainsi une voie d'accès par le lac vers la ville de Porto-Novo. En 1891, il fut mis en chantier, la construction d'un nouveau wharf long de 300 m. C'est l'amorce de la mutation du hameau en espace urbain avec des caractéristiques coloniales à partir des villages de pêcheurs situés de part et d'autre du chenal (Xwlacondji et Akpakpa-Dodomey).

##### **3.1.1. Eléments de recomposition spatiale de la ville de Cotonou**

La ville de Cotonou ne s'est pas développée au hasard. En effet, elle fût très tôt, dès 1895, dotée de plans de lotissement. Déjà à cette époque, la

production foncière rythmait avec la croissance démographique (Sotindjo cité par Gnélé, 2010, p 131). Parti de la bande, côtière qui forme le pôle originel de Cotonou, a vu se développer un peu partout dans la métropole des centres secondaires concurrents. Cependant, elle demeure l'espace de référence par excellence de la ville de Cotonou voire de tout le pays. Elle regroupe toutes les infrastructures de décision politico-économique, de commandement administratif et de sécurité. L'ensemble est bâti autour du port, non loin la gare ferroviaire, la Grande poste, la chambre de commerce et d'industrie, le marché Ganhi, actuelle zone dite commerciale. A côté de ces éléments, se trouve la zone administrative où se sont alignés plusieurs ministères, les plus importantes missions diplomatiques et les sièges des institutions bancaires. Et enfin, vient le centre hospitalier universitaire qui regroupe, outre l'hôpital, deux autres centres de formation qui l'appuient : la faculté de médecine et l'institut médicosocial. Quand on observe donc cette bande, on constate que les infrastructures d'envergure y sont implantées (siège de Bénin-Télécoms SA; siège de la SGBB) mieux elle s'ajuste fréquemment pour continuer de garder son statut des temps passés. Outre ces infrastructures, s'est installée en lieu et place de l'ancienne Coop AGB (Alimentation Générale du Bénin), celui de Ecobank, Azalaï Hôtel, etc. Ces derniers sont inscrits dans un projet urbain qui est en cours d'exécution. Il vise à restructurer le quartier Hwladodji, autour du marché Ganhi, afin d'en faire une zone commerciale de haut standing. La photo 1 donne un aperçu sur le carrefour de notre Dame (Ganhi).



**Photo 1:** Aperçu du carrefour de notre Dame (Ganhi)

**Prise de vue :** Dansou, juillet 2019

La photo 1 met en exergue le carrefour de notre dame de Cotonou dans la zone commerciale. De nos jours, l'un des éléments de recomposition de l'espace dans cette zone est la réhabilitation de l'avenue Steimez avec son passage supérieur. Dans ce cadre, le pouvoir central a initié avec les Chinois un projet de création d'un important centre des affaires, une sorte de CBD (Central Business District), pour accueillir les hommes d'affaires venus de toute la région ouest-africaine. Des anciens bâtiments ont été ainsi réfectionnés ou démolis pour être remplacés par des immeubles qui correspondent au nouveau statut de ce secteur. Ces transformations se poursuivent à l'Ouest du côté de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) et jusqu'à l'aéroport. La Présidence de la République

elle-même actuellement en réfection jusqu'à sa clôture. De là à la patte d'oie, de somptueux immeubles vont dominer le paysage : celui de la CNSS déjà en fonction, les deux tours administratives abritant trois ministères et la toute dernière dédiée au ministère des mines. Ces immeubles recomposent à la fois le paysage de ce secteur et confirment le statut de pôle de référence de la ville de Cotonou. La photo 2 donne un aperçu sur l'une des tours administratives à Patte d'Oie dans la ville de Cotonou.



**Photo 2:** Aperçu d'une tour administrative à Cotonou  
**Prise de vue :** Dansou, juillet 2019

La photo 2 met en exergue une tour. Elle abrite actuellement le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales, Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle enfin du Ministère des Micro finances de l'Emploi des Jeunes et des Femmes. L'importance de cet espace réside dans le fait qu'il abrite la plupart ou tous les instruments du pouvoir d'Etat.

### **3.2. Éléments des centralités dans la ville de Cotonou**

Au sein de l'espace central, de nouvelles centralités se forment. Elles découlent de la requalification de l'espace et des investissements qui y sont réalisés en matière d'aménagement urbain. La plupart de toutes ces centralités naissent de la mise en place de la voirie : bitume ou pavé. Ces infrastructures ont permis de valoriser ces différents secteurs en faisant émerger des initiatives locales et individuelles.

#### **3.2.1. Dantokpa, une centralité liée au marché**

Contrairement à ce qui se passe dans la zone des affaires sous le contrôle du gouvernement, les initiatives et flux qui s'organisent autour du marché Dantokpa sont tout à fait privés. Ils font suite à ce qui se passe au sud dans le vieil espace central, en prenant appui sur la Gare de l'Ancien Pont et l'avenue Délorme. Ces infrastructures ont été les instruments de liaison entre le sud et le nord. La concentration des activités commerciales commence à partir de la CFAO et se poursuit avec Tokpa-Hoho, puis le marché de Missèbo. Ce dernier est relié au boulevard Monseigneur Steinmeitz par la rue Van Vollenhoven. L'installation des structures telles que : Samsung, des bureaux

d'études, des agences et sièges de certaines sociétés (NSIA, Moov, Ecobank, Air Gabon, FITHEB, l'Ordre des Architectes et Urbanistes, etc. renforcent les activités commerciales qui s'accompagnent d'un mouvement important et permanent de population. A partir d'ici jusqu'au marché Dantokpa, toutes les rues, habitations et places sont exploitées pour le commerce de différents articles. Ainsi, s'est étendue la centralité depuis l'ancien pont jusqu'à Dantokpa. Elles finissent par un ensemble d'immeubles qui ont été initiés à partir des années 1990. La planche 1 donne quelques aperçus du marché de Dantokpa à Cotonou.



**Planche 1:** Aperçu du marché de Dantokpa à Cotonou  
**Prise de vue :** Dansou, juillet 2019

La planche 1 donne quelques aperçus sur le marché de Dantokpa. La première photo met en exergue la gare triangle dudit marché et la deuxième met en exergue une allée interne dans le marché. Cette allée permet la circulation des personnes et des biens dans le marché. Ainsi, tout autour du marché Dantokpa se sont concentrés des immeubles qui servent à la fois de magasin, de boutique et autres services économiques. Cette concentration d'immeubles qui s'intensifie chaque année.

### **3.2.2. Axe Houéyiho-Fidjrossè-Agla-Fidjrossè**

L'axe Houéyiho-Fidjrossè s'est d'abord appuyé sur les rails et sur la voie pavée qui traversent cet espace. Ce pôle spatial s'est ensuite organisé, à l'entrée au carrefour Houéyiho avec le CEG (collège d'enseignement général) et des petits centres commerciaux, à l'intérieur autour du monument du calvaire de Fidjrossè et de sa plage. L'axe Agla-Fidjrossè s'est d'abord appuyé sur les rails et sur la voie pavée qui traversent cet espace. Ce pôle spatial s'est ensuite organisé, à l'entrée au carrefour Agla avec le CEG de Godomey en arrière et des centres commerciaux le long de l'axe. Le long de l'axe, l'on enregistre des stations-services, des magasins de ventes des produits importés avant de s'échoir sur le marché de Adjaha et le carrefour des banques (Ecobank et BOA). Cette dernière est moins sujette à l'avancée de la mer et très sollicitée pour des manifestations publiques. A partir de ces références se sont mis en place des équipements de grande envergure et de toutes catégories : services publics, églises, hôtels (Sun Beach Hôtel),

équipements balnéaires, etc. Mais ce sont les services privés notamment, les équipements balnéaires et les hôtels qui mobilisent les foules. Ainsi, Fidjrossè devient pour ceux de Cotonou qui veulent jouir des avantages de la plage, l'espace approprié.

### **3.2.3. Axe Zogbo-Fifadji-Gbèdjromèdé-Jéricho-Saint Michel-Tokpa**

L'importance de l'axe Zogbo-Tokpa trouve son pouvoir de la proximité du marché de Dantokpa. L'axe draine les populations des quartiers de Zogbo, Zogbohoulè, Fifadji, Sainte Rita, Sainte Cécile, Jéricho, Djidjè et Saint Michel. L'axe s'est d'abord appuyé sur la voie pavée qui traversent cet espace. Ce pôle spatial s'est ensuite organisé, à l'entrée au carrefour Kouhounnou avec le siège du 10<sup>ème</sup> arrondissement et des centres commerciaux, à l'intérieur et le long de la voie pavée. Cette artère est d'une importance capitale en telle enseigne qu'elle représente l'axe secours contre la congestion de la RNIE. La présence des grandes infrastructures scolaires privées comme publiques conditionnent l'existence et le rayonnement de ce pôle. Il s'agit entre autres : Collège Privé le Pythagore, Université Don Bosco, Collège Privé la Référence, Collège Privé Naguézé et les CEG de Zogbo, Sainte Rita et le Lac. L'importance de ce pôle réside dans la réalisation du pont de Fifadji avec d'une aire de jeux. Le pont favorise la libre circulation des personnes et des biens en toute saison. L'aménagement de l'aire de jeux occasionne des mouvements de concentration des populations et animation des structures marchandes situées au bord de la rue.

### **3.2.4. Place de l'Etoile Rouge**

L'Étoile rouge, comme son nom l'indique, est un monument formé d'un cercle géant au centre duquel est dessinée une étoile à cinq branches peinte en rouge. À l'épicentre de l'étoile s'élève une tour surmontée par une statue d'un brave homme. La place de l'Etoile Rouge de Cotonou est l'une des plus marquantes de l'histoire socio-politique du Bénin. Située en plein cœur de la ville, elle est un véritable monument, symbole de l'adhésion du régime révolutionnaire à la doctrine « marxiste-léniniste » en octobre 1974. La place de l'Etoile rouge est un giratoire qui donne sur cinq grandes voies de Cotonou (Etoile-carrefour CFAO Motors, Etoile-Vodjè (Franc prix), Etoile-Zongo via prison civile, Etoile-Tokpa et Etoile-16 ampoules à Jéricho. Aux heures de pointes, le trafic routier devient très dense autour de cette place qui; se présente sous la forme d'un cercle au milieu duquel se trouve une énorme étoile de couleur rouge. La planche 2 donne quelques aperçus sur la position géographique de l'étoile rouge à Cotonou.



**Planche 2:** Aperçus de l'étoile rouge dans la ville de Cotonou  
**Prise de vues :** <https://www.google.com/search?q=etoile+rouge>

Cette place représente le point sensible d'un centre d'attraction qui forme à partir d'un ensemble d'équipements un arc de cercle. Ce dernier prend appui sur les équipements du quartier Gbégamey, notamment la Place Bulgare, l'Ecole Nationale d'Economie et de Management (ENAM) ; la gare ferroviaire et le marché Gbégamey. Du côté est, il prend appui sur la rue pavée et progresse vers les quartiers Aïdjèdo, Sainte Rita, Sikècondji, le marché Wologuèdè. A partir de ce pôle, s'organisent de part et d'autre des rues qui la pénètrent des activités commerciales florissantes. Ainsi, chaque matin de 5 à 10 heures et le soir à partir de 15 heures, la place de l'Etoile Rouge connaît une animation exceptionnelle. De part et d'autre de cette place, on a de petites gares routières ou des stations de petites voitures de transport qui desservent les autres usagers. A elle seule, cette activité mobilise plusieurs centaines de personnes par jour sur cette place.

### **3.2.5. Place de la Bulgarie**

La place de la Bulgarie est une relique des idéologies choisies par le pouvoir révolutionnaire. Ce fut le régime marxiste-léniniste du président Mathieu Kérékou qui s'est effondré comme un château de cartes à la fin de l'année 1989. Avant de s'écrouler brutalement, ce régime marxiste-léniniste avait fait preuve d'une belle vitalité. De nos jours, cette idéologie est caricaturée aux certains carrefours de la ville de Cotonou. La Place Bulgarie où trône encore une statue que les Béninois ont baptisée affectueusement «Papa Bulgarie». Bien aménagée, la place Bulgarie est le lieu par surcroît dédié à la vente des chaussures. Les chaussures de toutes les qualités s'y trouvent et ceci pour toutes les couches sociales.

### 3.2.6. Pôles de Akpakpa

Akpakpa, un des vastes quartiers de Cotonou, présente des situations variées confirmant, le rôle de l'aménagement viaire dans la dynamique et l'organisation de ces centralités. Trois pôles spatiaux semblent émerger de cet ensemble situé à l'est de Cotonou. La première s'organise de part et d'autre du couple Place Lénine-collège Akpakpa-Centre, entre l'église Sacré-Cœur et le stade René Pleven. Cet espace servait de relais entre les boulevards des deux premiers ponts qui l'ont encadré. Puis à partir de sa périphérie ont commencé à se mettre en place quelques établissements commerciaux ou initiatives qui ont accompagné ou renforcé la position des premiers. Il s'agit entre autres des banques, des hôtels et bars restaurants. Ces derniers poursuivent les mouvements de concentration qui se rattachent les uns au marché Dantokpa et les autres à l'espace central côtier de l'axe Ancien Pont ou de Hwladodji et la zone commerciale (Ganhi). La photo 7 donne quelques aperçus sur quelques infrastructures de transport reliant le pôle de Akpakpa.



**Photo 7 :** Aperçus de quelques infrastructures d'accueil à Cotonou

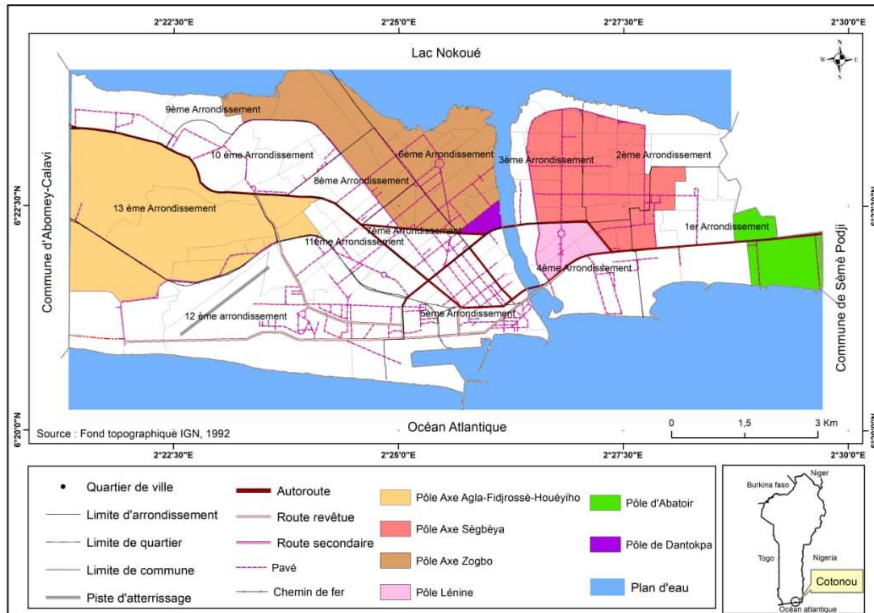
**Prise de vues :** Dansou, juin 2019

L'influence de ces équipements et la mutation en cours de l'habitation font émerger dans ce lieu une centralité très animée autour des activités commerciales et de services. Par contre, la présence dans ce secteur du stade René Pleven, vieil équipement. Bien qu'il demeure la plus imposante de toutes les infrastructures implantées à Akpakpa, il a sombré depuis la création du stade de l'amitié qui lui a ravi la vedette. Il n'accueille plus des manifestations culturelles et sportives de grande envergure. Cette infrastructure accueille les activités sportives locales et d'autres manifestations socio-culturelles et culturelles.

Le second pôle spatial se forme en prenant appui sur l'axe Sègbèya-Yénawa-Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement-Suru-Léré-la poste Pk3. Depuis l'aménagement en pavé de ces voies, il y a eu une convergence de population et l'érection de grands immeubles de part et d'autre des rues pavées. De nombreux bureaux et services ont accompagné ce changement et par conséquent recomposent le

territoire. Outre la rue, cet axe bénéficie également de la présence de certains équipements. Les collèges d'enseignement général de Sègbèya et de Suru-Léré, le centre de santé, les bureaux du 3<sup>ème</sup> arrondissement, les services publics (Poste, CPPE, Mairie). L'existence de ces structures publiques ou privées facilite l'installation des populations et font que les populations ne sont plus obligées avant de bénéficier des différents services

Le troisième pôle spatial d'Akpakpa tente de s'organiser en prenant lui aussi appui sur la rue, notamment l'axe Cotonou-Porto-Novo. Les flux de concentration se manifestent davantage à partir de la double voie pavée nord-sud de Tokplégbé. Mais il n'y a pas de répondant qui puisse permettre de poursuivre ce mouvement. En effet, du côté du marché, il n'existe pas encore de voie bitumée. Ainsi, partant de l'axe Tundé Motors-marché Dégakon vers le nord à Abattoir qui lui fait face, tout semble être dans un état latent. La présence de ces installations devrait permettre de donner à cette partie une forte attractivité et des flux d'activités assez importants. Mais il semble que l'Abattoir, vieil équipement à l'image du stade René Pleven, constitue un frein à la constitution d'un pôle dynamique dans ce secteur. Installé en 1978, l'abattoir de Cotonou ne dispose pas d'une station de traitement des eaux usées. En effet, les activités liées à l'entretien, à la vente et à l'abattage des animaux polluent l'environnement et rendent les rues toujours impropres, chargées de fientes ou occupées par le bétail. Cette situation montre que cet équipement et ses activités ne cadrent plus avec l'état actuel de la ville. C'est dans le souci de rendre ce pôle dynamique que des projets de la réhabilitation ou de démantèlement sont lancés. Ainsi un nouvel emplacement serait en perspective. Le relais de ce sous-centre s'organise désormais à Agblangandan, particulièrement dans le secteur de Champ de tir où un programme immobilier est en cours et des rues pavées qui serait sous la coupole de la commune de Sèmè-Podji l'une des communes satellite de la ville de Cotonou. La figure 3 présente les différents pôles créés par les principales artères dans la ville de Cotonou.



**Figure 3:** Pôles créés par les principales artères dans la ville de Cotonou

Les infrastructures marchandes et de transport constituent l'un des éléments indispensables à la croissance et le développement socio-économique de toutes les régions du monde. Elles représentent les vecteurs d'intégration économique et de la dynamique de l'espace, elles sont le préalable à la facilitation de l'installation humaine et des échanges dans le cadre géographique de cette recherche.

### 3.3. Centralités formées autour des équipements

Les équipements publics ou des monuments comme par exemple: la place de la bulgarie, l'Etoile rouge, l'ex-place Lénine, le stade de l'amitié Général Mathieu Kérékou, Aéroport, Port, SOBEBRA, etc., ont un rôle déterminant dans la concentration des activités et la centralité.

#### 3.3.1. Poles des complexes hoteliers

Dans la ville de Cotonou, il est enregistré d'importants complexes hoteliers implantés dans toute la ville. Les plus importants sont implantés dans la partie sud (plage). A la faveur de la tenue du 10<sup>ème</sup> Sommet de la CEN-SAD à Cotonou, l'Etat libyen, parrain de cette organisation, s'est engagé à réaliser plusieurs infrastructures. Et saisissant cette opportunité, le Bénin y a destiné ces espaces. Il fallait choisir dans ces deux sites, une où devrait se concentrer les investissements. C'est alors que pour des raisons stratégiques et sécuritaires, il a été préféré la zone aéroportuaire du fait de sa proximité avec le palais de la présidence de la république et le palais des congrès, cadres du

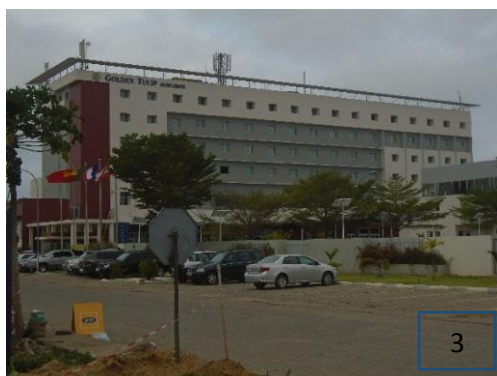
déroulement de l'essentiel du sommet. Ce sont là, les principales raisons du choix de cette zone pour bénéficier de cette nouvelle structuration. Cette figure montre de nombreuses voies d'accès dont celles bitumées sont à double sens sans terre-plein central et celles pavées essentiellement réparties au nord de la zone. On peut également constater que de larges marais bordent les plages notamment dans le sud-est de la zone d'étude. Sur une superficie de plus de 25 ha devrait être aménagés, 218 suivant de différents modèles d'architectures d'inspiration libyenne, italienne, française, etc. dont la synthèse est présentée dans le tableau I.

**Tableau I : Répartition des opérations par promoteurs immobiliers**

<b>Promoteurs immobiliers</b>	<b>Superficies octroyées</b>	<b>Nombre de villas réalisées</b>
FADOUL	7ha 25a 43ca	62
la ROCHE	5ha 7a	30
ROC FLEURI	74a 06ca	7
DIFEZI	1ha 6a 10ca	20
LAAICO	8ha	69
Sud AFFAIRES	1ha 6a 10ca	13
AGETUR	82a	10
AGETIP	16a 40ca	2

**Source :** Dossou Guèdègbé O. V. (2010, p 9)

Ces infrastructures de la CEN-SAD jouent le rôle des logements économiques. Outre ces infrastructures d'envergure, l'on enregistre de très somptueux complexes hôteliers entre autres : Hotel Maison Rouge Cotonou, Golden Tulip Le Diplomate, Paradisia Hotel, Plus Nobila Airport Hotel, Azalai Hotel de la Plage, Bénin Marina Hotel, Beautiful Gate Residence et Suite, Bénin Atlantic Beach Hotel, Hotel du Port, Sea View Hotel, Femi Guesthouse, Hotel Villa les Orchidees, Hotels Residences Easy, Dodoo Lodge, Bibiche House, Casa Cornelia et Dream Beach Hotel. Tous ces complexes hôteliers perlés sont implantés sur la plage. A tout ceci s'ajoutent : le Centre International des Conférences, Palais des congrès, le centre commercial Erévan, la Direction de la téléphonie mobile MTN et les ambassades de : Etats Unis d'Amérique, Nigéria, Turquie, Maroc, Koweït, Japon et des institutions de renommées : Banque Mondiale, Francophonie et l'Ecole Montaigne. La planche 3 présente quelques infrastructures d'accueil dans la ville de Cotonou.



**Planche 3 : Aperçus de quelques infrastructures d'accueil à Cotonou**  
**Prise de vues : Dansou, juin 2019**

La planche 3 met en exergue l'image de quelques infrastructures d'accueil dans la ville de Cotonou. La photo 1 de la planche donne quelques aperçus sur les bâtiments de la CEN-SAD. En effet, à la faveur de la tenue du 10<sup>ème</sup> Sommet de la CEN-SAD à Cotonou, l'Etat libyen, parrain de cette organisation, s'est engagé à réaliser plusieurs infrastructures. Et saisissant cette opportunité, le Bénin y a destiné ces espaces. Il fallait choisir dans ces deux sites, une où devrait se concentrer les investissements. C'est alors que pour des raisons stratégiques et sécuritaires, il a été préféré la zone aéroportuaire du fait de sa proximité avec le palais de la présidence de la république et le palais des congrès (photo 4), cadres du déroulement de l'essentiel du sommet. Les photos 2 et 3 présentent respectivement le Centre International des Conférences de Cotonou (CIC) et l'hôtel Golden Tulip dénommé "le Diplomate" nouvellement construit pour accueillir les délégations et les manifestations de marques. Toutes ces infrastructures sont connectées à travers des voies bitumées ou pavées bien aménagées. Les premières, jadis à double sens, ont été aménagées en double voies avec terre-plein central allant vers l'aéroport de Cotonou à partir, l'un du carrefour Hôtel Novotel et l'autre dénommé Avenue Jean Paul 2 et dotées de signalisations diverses et autres commodités de circulation. Dans l'ensemble,

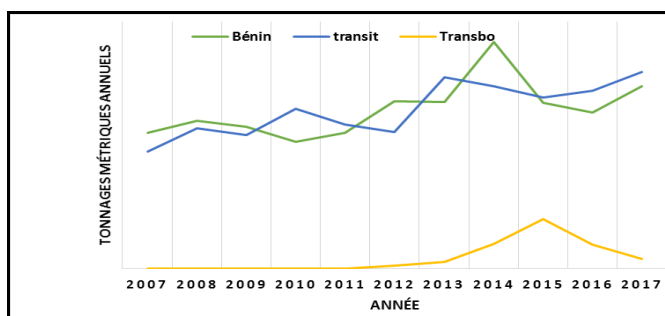
ces voies sont toutes bordées des infrastructures connexes (caniveaux). Ce secteur est en étroite relation avec la zone de l'aéroport international Cardinal Bernardin GANTIN.

### **3.3.2. Aéroport**

La zone de l'aéroport ou l'aéroportuaire représente la vitrine économique, institutionnelle de la ville de Cotonou. Deux principales voies représentent les principaux repères. Il s'agit de l'avenue Pape Jean Paul II et celle de Liwingstone qui se croisent au carrefour dit "Place des Martyrs". L'aéroport international de Cotonou représente l'unique infrastructure dont dispose la ville de Cotonou. Contrairement aux autres pôles très bruyants comme le marché de Dantokpa, la zone de l'aéroport est calme mais regroupe les plus prestigieuses institutions de la ville. Il s'agit des ministères (Economies et des Finances, Plan et Développement, Commerce, Petites et Moyennes Entreprises, Agricultures des Pêches et de l'Élevage, Affaires Étrangères, Direction des impôts, etc.) ; INSAE, Radio nationale, Cour d'appel de première classe, Présidence de la République, Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert K. Maga (CNHU-HKM) et l'ambassade de France. Outre ces institutions, tout au long des principales voies sont érigés de somptueux immeubles qui représentent des infrastructures hôtelières, des agences de voyages et d'assurances, des représentations diplomatiques, des stations-services, etc.

### **3.3.3. Espace portuaire**

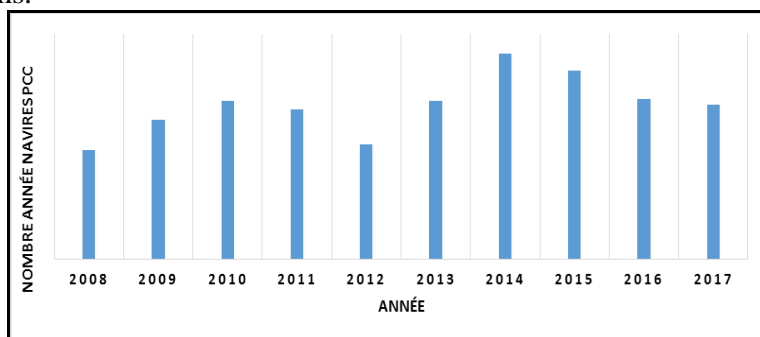
La dynamique spatiale du port de Cotonou influence fondamentalement celle de la ville de Cotonou et environs. L'extension du domaine portuaire a été faite au dépend du territoire de la ville. L'histoire contemporaine des mutations des villes-ports peut se comprendre à partir des nouvelles tendances dans le monde maritime et portuaire. Des navires plus grands et plus rapides, des marchandises plus abondantes et toujours plus exotiques nécessitent des améliorations au niveau des infrastructures d'accueil et d'exploitation des navires. La relation spatiale ville et port est caractérisée par une importante consommation d'espaces linéaires sur l'interface eau et ville. Les infrastructures réalisées par les opérateurs privés à partir de 2006, suite à ces mutations spatiales du port ont amélioré les conditions d'exploitation et facilité la fluidité des trafics navires et marchandises. La figure 4 donne l'évolution du trafic global marchandises du port de Cotonou de 2007 à 2017.



**Figure 4 :** Evolution du trafic global du port de Cotonou de 2007 à 2017

**Source :** DCM/PAC

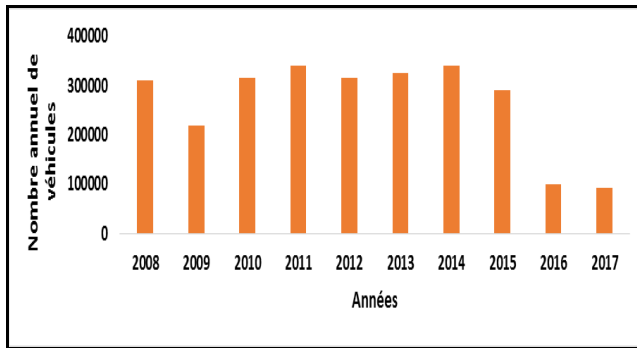
D'une manière générale, le tonnage métrique global de marchandises du PAC de 2007 à 2017 présente une tendance croissante. De 2007 à 2011 le trafic global marchandises est de 6 152 414 métriques tonnes avec 54,33% de trafic en consommation et 45,67% de marchandise en transit. De 2012 à 2017 le trafic global du port de Cotonou a atteint la moyenne annuelle de 9 056 871 métriques tonnes avec 47,56% de consommation, 52,18 de transit et 0,26 de transbordement. Les opérations de transbordement, essentiellement liées aux conteneurs sont rendues visibles avec la digitalisation au port de Cotonou à partir de 2012 avec une tendance croissante jusqu'en 2015. L'expansion des trafics est surtout notée au niveau des navires rapides, les portes conteneurs et les rouliers. Les figures 5 présente l'évolution des trafics navires et de leurs cargaisons.



**Figure 5 :** Evolution des navires portes conteneurs de 2008 à 2017 au port de Cotonou

**Source :** DCM/PAC

L'analyse de la figure 5 montre que de 2008 à 2012, le port de Cotonou a reçu en moyenne chaque année 420 navires portes conteneurs et de 2013 à 2017 des escales annuelles moyennes de 541 navires soit une augmentation de 29%. Le nombre de véhicules déchargés par ces navires a baissé considérablement. La figure 6 présente l'évolution du trafic des véhicules de 2008 à 2017.



**Figure 6 :** Evolution des nombres de véhicules de 2008 à 2017 au port de Cotonou

**Source :** DCM/PAC

La figure 6 montre que de 2008 à 2014, le port de Cotonou a manipulé une cargaison moyenne annuelle de 310 000 véhicules et de 2015 à 2017, un nombre moyen annuel de 161 000 véhicules soit une diminution drastique de 48%. Cette diminution est liée à la mévente occasionnée par la crise mondiale du pétrole et la chute de la monnaie nigériane (Naira). Les mutations et les aménagements sur le territoire du port de Cotonou de même que la nature des activités portuaires ont modifié le statut de port et lui ont donné une prédominance sur la ville qui l'abrite. Cette prédominance est liée à la dynamique de développement du port et de la ville de Cotonou. Aussi l'essor économique du port de Cotonou profite énormément à la ville de Cotonou. Les fonctions économiques de la ville sont intimement liées à celle du port. Le secteur tertiaire est le plus dynamique de l'économie de Cotonou. Les performances de ce secteur s'expliquent par la position géostratégique du Bénin qui fait de ce pays, un couloir de transit pour les importations des pays voisins ou d'autres pays de la région à partir du port de Cotonou (Gnélé J. E. , 2010, p 105). L'impact économique du port de Cotonou s'est étendu sur les villes de Seme Kpodji et Porto Novo à l'Est et Calavi, Ouidah et Allada à l'Ouest. La figure 7 donne quelques aperçus sur l'espace aéroportuaire de la ville de Cotonou.



**Figure 7 :** Aperçu de l'espace aéroportuaire de la ville de Cotonou

Cette figure montre de nombreuses voies d'accès dont celles bitumées essentiellement réparties au nord de la zone. On peut également constater que de larges marais bordent les plages notamment dans le sud-est de la zone d'étude.

### 3.3.4. Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou

La construction du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou est entièrement financée par la République populaire de Chine. Inauguré en novembre 1982. Le stade fait partie d'un complexe sportif qui s'étend sur trente-et-un hectares. Cette infrastructure est un bel exemple du rôle d'un équipement dans la centralité. Elle offre à toutes les couches de la population une gamme variées d'activités : les foires nationales ou internationales, les grandes conférences, les séminaires, les manifestations folkloriques et musicales de grande ampleur, etc. A cette catégorie, s'ajoutent les produits artisanaux : restauration, habillement, etc. La dernière série concerne les activités de pointues et sensibles comme : les banques, les assurances, l'électronique ou la télécommunication, etc. De ce fait, il est plus visité aujourd'hui pour ses nombreuses offres de services que pour les activités sportives qui constituent pourtant la base de sa création. La présence de certaines de ces sociétés ou activités au Stade a un double avantage : se faire connaître des milliers de spectateurs qui viennent pour le sport et également pouvoir vendre sur place. Tel est devenu un élément central autour duquel s'organisent les quartiers Kouhounou, Mènontin, Agla et Zogbohouè. A partir de cette infrastructure une autre forme d'organisation de l'espace s'est

mise en place. Le paysage est marqué par un ensemble d'immeubles de haut standing qui la ceignent.

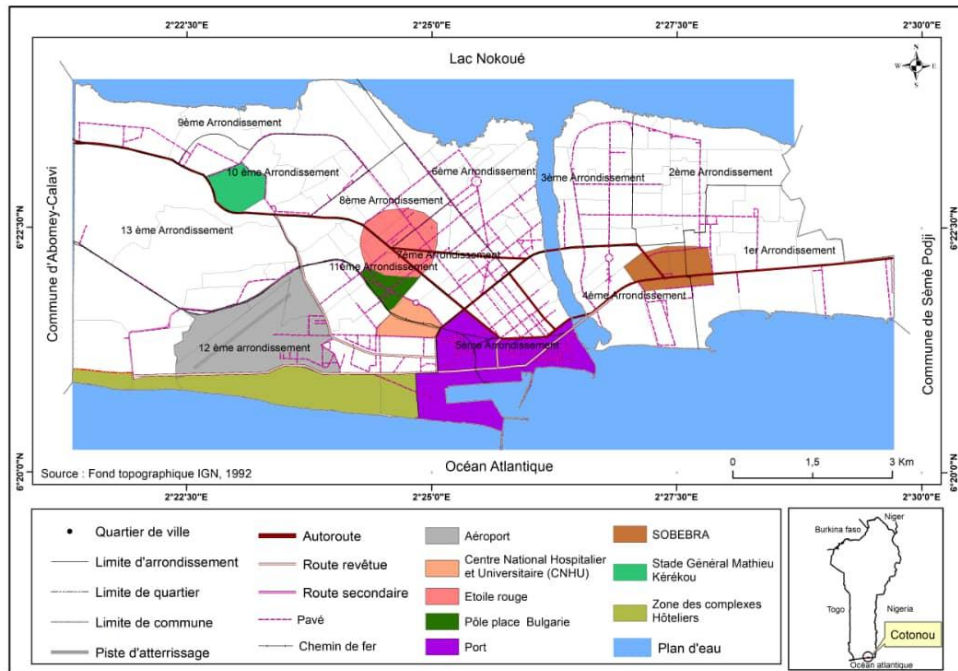
### **3.3.5. Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU)**

Aujourd'hui, le Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert K. MAGA de Cotonou est un hôpital pavillonnaire. Il est situé au sud de la ville de Cotonou et s'étend sur un terrain de 10 hectares. Il est limité au nord et à l'est par le camp militaire Guézo ; au sud par la Présidence de la République de laquelle il est séparé par l'avenue Jean Paul II qui mène à l'aéroport. A l'Ouest par le Ministère de l'Intérieur, la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) et de l'Institut des Sciences Biomédicales Appliquées (ISBA). L'hôpital a été créée le 30 octobre 1962 en présence des responsables français de la coopération et des cadres dahoméens Avec la création en 1970 de l'Université et des enseignements supérieurs du Dahomey par le décret N°70-217/CP/MEN du 21 Août 1970, il devient Centre National Hospitalier et Universitaires de Cotonou » CNHU-C par le décret N° 73-8 du 10 Janvier 1973. Le 13 Mai 1991 le CNHU-C a acquis son statut d'office à caractère social et scientifique. Dans le souci d'immortaliser la mémoire de son excellence le Président MAGA, son initiateur, il devient le « Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou MAGA » (CNHU-HKM) à l'occasion de l'inauguration l'Unité de Scannographie en Novembre 2001. Il représente le seul Hôpital public de référence au Bénin où le flux de patients est important.

### **3.3.6. Société Béninoise de la Brasserie (SOBEBRA)**

Le marché béninois de boissons est animé par des producteurs, importateurs, grossistes, demi-grossistes, détaillants et consommateurs. Au nombre des producteurs, on note la présence d'une seule grande industrie de production d'une gamme variée de boissons, autour de laquelle gravitent de petites unités semi-artisanales et des importateurs. Il s'agit de la SOBEBRA, filiale du Groupe français Castel-BGI. Les activités des autres producteurs portent beaucoup plus sur les eaux minérales plates, gazéifiées ou aromatisées, les jus de fruit et quelques boissons alcoolisées, à base palme, de manioc, etc. S'agissant des boissons sans alcool, elle dispose d'une gamme variée de produits de ses propres marques, à savoir : eau minérale gazéifiée ou non POSSOTOME, Bulvit, Youki Cocktail, Youki Pamplemousse, Youki Moka, Youki Pomme et Youki Tonic. En ce qui concerne les boissons fermentées non distillées, ses propres marques de bière sont : La Béninoise qui est son produit phare. Au regard des informations recueillies au niveau de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, à elle seule, la SOBEBRA détient plus de 50 % de la part du marché intérieur de boissons non alcoolisée et des boissons fermentées non distillées. La figure 8

présente les différents pôles créés par certaines infrastructures dans la ville de Cotonou.



**Figure 8:** Pôles créés par des infrastructures dans la ville de Cotonou

La figure 8 met en exergue les différents pôles créés par certaines infrastructures dans la métropole de Cotonou. Il s'agit des infrastructures aéroportuaires, les infrastructures de transport routier à travers les grands giratoires (Etoile rouge, Place Bulgarie), les infrastructures (Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga, Société Béninoise de la Brasserie du Bénin, Stade du Général Mathieu Kérékou) et les infrastructures de complexes hôteliers. Ces dernières recomposent l'espace de la ville de Cotonou à travers leurs différents rôles.

## Conclusion

La métropole béninoise reste une porte d'entrée pour la plupart des citoyens d'Afrique de l'ouest surtout ceux de l'international. Ce processus de requalification montre que Cotonou est soumise à une mutation interne non seulement morphologique, mais aussi représentationnelle. Cette perception conduit à développer une nouvelle affection pour la ville en général et pour les différents pôles en particuliers. Sur le plan spatial, il découle de ces interactions plusieurs configurations, notamment de plusieurs pôles dans la ville. En outre, plusieurs pôles et sous-pôles émergent dans la métropole et autour de la métropole. Ces nouvelles recompositions spatiales naissent pour la plupart de la mise en place de la voirie : bitume ou pavé ou des

équipements. Ces derniers ont permis de valoriser les différents secteurs et de faire éclore des initiatives locales individuelles, notamment des activités commerciales. Les infrastructures routières et les équipements structurants jouent donc un rôle déterminant dans cette mutation spatiale ; ils favorisent la concentration de la population et des activités.

### **Références bibliographiques**

1. CHABI Moise, 2013, Métropolisation et dynamiques périurbaines : cas de l'espace urbain de Cotonou. Thèse de doctorat en géographie humaine, économie et régionale. Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 379 p.
2. DANSOU Comi Serge, 2019, Structuration et dynamique spatiales des villes de Ouidah et de Grand-Popo sur le littoral Béninois : Enjeux environnementaux et perspectives, Thèse de Doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, Option : Géoscience de l'Environnement et Aménagement de l'Espace, Spécialité : Dynamique des Ecosystèmes, Aménagement du Territoire et Politique Environnementale, EDP, FLASH, UAC, 375 p.
3. DOSSOU GUEDEGBE Odile Viliho, 2010, Nouvelle structuration de la zone aéroportuaire de Cotonou, au Bénin ; conséquences et perspectives ; Annales de la FLASH/UAC, volume 1, numéro 16 ; ISSN 1840-510X ; pp 32-46.
4. GNELE José Edgard, 2010, Dynamiques de planification urbaine et perspectives de développement durable à Cotonou République du Bénin, Thèse de doctorat en géographie et gestion de l'environnement, thèse de doctorat unique en Géographie et Gestion de l'Environnement, EDP, FLASH, UAC, 338 p.

## Table des matières

	Sommaire	3
	Comité d'Organisation	8
	Comité Scientifique	9
	Comité de lecture	10
	Remerciements	11
	Introduction	12
	<b>CHAPITRE I : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>	<b>14</b>
1	DISPARITE SPATIALE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETEAU BÉNIN <i>Iréne E. QUENUM, Claude S. DAHANDE, Aser Zinsou Simon HONVO, Odile DOSSOU GUEDEGBE</i>	15
2	MENACES ET RISQUES D'ENDOMMAGEMENT DES ETABLISSEMENTS HUMAINS PAR LES MODELES GRANITIKES ET GNEISSIQUES DES VILLES DE DASSA-ZOUME ET DE SAVALOUAU BENIN <i>Makpondéou MAKPONSE</i>	29
3	LE COMMERCE DU POISSON : UNE ACTIVITE DE REDEFINITION DU STATUT DES FEMMES MAREYEUSES AU VILLAGE DE DADO AU SUD-OUEST DU BENIN <i>Codjo Timothée TOGBE</i>	51
4	LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE FACE A LA DECENTRALISATION AU BENIN : 2003 A 2015 <i>O. Placide KOCHARE &amp; M. Rogatien TOSSOU</i>	65
5	DYNAMIQUES DES ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMELLE AUTOUR DES RESSOURCES EN EAU DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (COTE D'IVOIRE) <i>Florent GOHOUROU, Michel DESSE et Émile Aurélien AHUA</i>	79
6	OCCUPATION DES ESPACES SCOLAIRES PAR LES MIGRANTS A WASSAKARA <i>Amenan Michelline KOUASSI-KOFFI, Nasser SERHAN et Yao Bruno KRA</i>	98
7	APPORT DU COMMERCE DES VOLAILLES A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE M'PESSOBA <i>Sina COULIBALY et Mory SIBY</i>	112
	<b>CHAPITRE 2 : GESTION FONCIERE ET ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>125</b>
8	INVENTAIRE DES PRATIQUES AGRICOLES DE RESTAURATION DES SOLS DANS LES COMMUNES DE KOUANDE, KEROU ET PEHUNCO « 2 KP » AU NORD-OUEST DU BENIN <i>Aboudou Ramanou YACOUBOU MAMA ABOUDOU, Awali ABDOULAYE, Moussa ADAM GIBIGAYE, Comi Serge DANSOU et Azizou SABI YO BONI</i>	126
9	LA MARGINALISATION DE LA FEMMES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE SUR LES SITES IRRIGUÉS DE DIOUNDIU ET KIZAMOU, REGION DE DOSSO AU NIGER <i>Zabeirou SANDA</i>	147

10	AGRICULTURE URBAINE, UN ENJEU POUR LA VILLE DURABLE DE KORHOGO (NORD DE LA COTE D'IVOIRE) <i>Lanzéni YEO, Zana Souleymane OUATTARA et Mamadou KONE</i>	158
11	EFFETS DE LA COEXISTENCE D'ACTEURS AUTOUR DE LA GESTION FONCIERE DANS LES COMMUNES PERIURBAINES DE BAMAKO (MALI) <i>Sory Ibrahima FOFANA</i>	168
12	GESTION DU FONCIER ET ACTIVITES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETEROU A TCHAOUROU AU NORD BENIN <i>M'Bouaré Frédéric KOMBIENI</i>	186
13	CONSTRUCTION EN DUR DANS LA ZONE NON LOTIE KOSSODO A OUAGADOUGOU : LES DETERMINANTS DE LA DECISION D'INVESTIR <i>Moubassiré SIGUE et Yisso Fidèle BACYE</i>	198
14	CULTURE DU COTON AUTOUR DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU W DANS LA COMMUNE DE BANIKOARA : IMPLICATIONS ENVIRONNEMENTALES, HUMAINES ET MESURES D'ATTENUATION <i>Aimé Grégoire SAMBA, François KPOSSA, Auguste HOUINSOU et Odile DOSSOU GUEDEGBE</i>	214
15	SAVOIRS LOCAUX ET PROMOTION DES LOGEMENTS SOCIAUX AU BENIN : LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'EPREUVE DES FAITS <i>D. Appolinaire GNANVI</i>	229
16	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET RISQUES SANITAIRES DU TRANSPORT ET DE L'ELIMINATION DES PRODUITS CARNES AVARIES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES) DE OUESSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAVI (COMMUNE DE OUIDAH) <i>Désiré ANAGONOU et Arlette TCHABI</i>	247
17	EFFETS SOCIOECONOMIQUES DE LA PRODUCTION DU MANIOC DANS LA COMMUNE DE KETOU <i>Moussa GIBIGAYE</i>	265
18	EFFETS DES PRATIQUES AGRICOLES SUR L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU YOM ET LOKPA AU BENIN <i>Ayoub FOUSSENI TCHAOUSSI, Djafarou ABDOULAYE et Moussa GIBIGAYE</i>	278
19	SYSTEMES CULTURAUX ET MUTATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LA COMMUNE DE DOGBO <i>Josias ADEGNANDJOU, Moussa GIBIGAYE, Bernard FANGNON, Azizou SABI YO BONI, Janvier GUEDENON, Affissou ODO et Germain FANOU</i>	290
	<b>CHAPITRE 3 : MUTATION SPATIALE ET DYNAMIQUE URBAINE</b>	308
20	FONCIER DANS LES COMMUNES DE KOUANDE-KEROU-PEHUNCO : UN CHEVAUCHEMENT ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN <i>Azizou SABI YO BONI, Odile DOSSOU GUEDEGBE et Laurent SILEMEHO</i>	309
21	COTONOU: EMERGENCE D'UNE VILLE POLYCENTRIQUE	326

	<i>Odile DOSSOU GUEDEGBE, José GNELE, Comi Serge DANSOU, Iréné E. QUENUM, M. Julio HOUNSOUNOU et François KPOSSA</i>	
22	ZONAGE DES ESPACES VEGETALISES DU CENTRE URBAIN DE LA COMMUNE DE BOHICON : DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS PUBLICS AU BENIN <i>Gbodja Houéhanou FrançoisGBESSO et Karl Martial NASSI</i>	348
23	URBANISATION DANS LA COMMUNE DE SEME-PODJI : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES <i>Guy Pépin Pathos ALI, Makodjami David BALOUBI et Toussaint VIGNINO</i>	363
24	KINTELE : DE BANLIEUE DE BRAZZAVILLE A UNE NOUVELLE VILLE <i>Clémence DITENGO</i>	379
25	DÉTERMINANTS DE L'ÉTALEMENT DE LA VILLE DE COTONOU SUR LES COMMUNES ENVIRONNANTES <i>Odile DOSSOU GUEDEGBE, Toussaint VIGNINO, Michael Julio HOUNSOUNOU, Auguste HOUINSOU, Comi Serge DANSOU et Azizou SABI YO BONI</i>	400
26	DYNAMIQUE URBAINE ET CONTRAINTES A L'AMENAGEMENT DE LA VILLE DE DJOUGOU <i>Fousséna ABDOULAYE SALIFOU et Toussaint VIGNINO</i>	415
27	ADÉTIKOPÉ, UN PÔLE URBAIN ÉMERGENT À LOMÉ : ENTRE DYNAMISME DE LA MIGRATION RÉSIDENITIELLE ET DE LA MASSE URBAINE <i>Madinatètou TAKILI et Taméon Bénéôit DANVIDE</i>	428
	<b>CHAPITRE 4 : SIG ET GESTION DES TERRITOIRES</b>	<b>443</b>
28	CARTOGRAPHIE DU RISQUE D'INSECURITE SYSTEMIQUE DANS LES COMMUNES FRONTALIERES DU BENIN <i>Apollinaire Cyriaque AGBON, Eric Alain. M. TCHIBOZO et Omer Brice THOMAS</i>	444
29	SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) ET MODES DE GESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU BENIN <i>Moranikédji Odile ADEBITE, Brice Saturnin DANSOU, René Ayéman ZODEKON et Léocadie ODOULAMI</i>	463
30	ANALYSE DE L'EVOLUTION SPATIALE DES ZONES HUMIDES A PARTIR DES IMAGES SATELLITAIRES DANS LA COMMUNE DE KARIMAMA <i>Luc ADETONA, Fousséni GBADAMASSI et Jean Bosco K. VODOUNOU</i>	481
31	MODÉLISATION MULTICRITÈRE DE LA PRODUCTION DU MAÏS AU NORD-BÉNIN DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE <i>Ibrahim OROU-BATA, Sahabi BIO-BANGANA, Armand VODOUNOU et Euloge OGOUWALE</i>	499
	<b>CHAPITRE 5 : TRILOGIE DECENTRALISATION, GOUVERNANCE TERRITORIALE ET INTERCOMMUNALITE</b>	<b>518</b>
32	COOPERATION DECENTRALISEE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE BOHICON <i>Sandé ZANNOU, Sylvain VISSOH et Amos DEKLE</i>	519

33	DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT : LES JEUX D'ACTEURS FACE A LA MOBILISATION FINANCIERE DANS LA COMMUNE URBAINE DE MIRRIAH AU NIGER <i>Aboubacar ZAKARI et Issoufou ISSA</i>	536
34	CONTRIBUTIONS DU TOURISME CULTUREL AU DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES : CAS DE LA FETE DE L'IGNAME DE SAVALOU AU (CENTRE-BENIN), AFRIQUE DE L'OUEST <i>Louis DJEGBATE, Norbert AGOÏNON, José Edgard GNELE et Odile GUEDEGBE DOSSOU</i>	549
35	CONTRIBUTION DE LA TRANSFORMATION DES DERIVES DU PALMIER A HUILE (ELAEIS GUINEENSIS) AU DEVELOPEMENT DURABLE DANS LA COMMUNE DE LOKOSSA <i>Marcel KOMADAN, Ibouaïma YABI et Apollinaire Cyriaque AGBON</i>	567
36	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES DERIVES DU PALMIER A HUILE DANS LA COMMUNE DE SAKETE AU SUD-BENIN <i>Eugène Babatundé OGUIDI, Gisèle Afiavi GLELE, Alfred Dossa AÏCHEOU et Antoine Yves TOHOZIN</i>	582
	<b>CHAPITRE 6 : TERRITOIRES, MOBILITÉ ET CULTURES</b>	<b>598</b>
37	CONTRAINTES D'ACHEMINEMENT DES PRODUITS VIVRIERS AGRICOLES PAR LA ROUTE DANS LA DEPRESSION DE TCHI (SUD-OUEST BENIN) <i>Tognidé Auguste HOUINSOU</i>	599
38	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER ET DEVELOPPEMENT RURAL DANS LA COMMUNE DE TCHAOUROU <i>K. Bienvenu KPATOUKPA C. Blaise NASSIHOUNDE et Clément ADJIRE</i>	618
39	DYNAMIQUE DES ECHANGES FLUVIO-LAGUNAIRES ENTRE LA BASSE VALLEE DE L'OUEME ET COTONOU <i>Jean LAOUROU, Janvier Dèhou GUEDENON, Bernard FANGNON, et Noukpo AGOSSOU</i>	636
40	CONTRIBUTION DES PTF ET ONG AU DEVELOPPEMENT LOCAL DES COMMUNES D'AVRANKOU, D'ADJARRA ET D'AKPRO-MISSERETE A L'ERE DE LA DECENTRALISATION <i>Mathieu Hotègni KIKI, René AVOCEVOU, Frédéric ATACLE et Sandé ZANNOU</i>	652
41	LA MOBILITE INTRA URBAINE DES ETUDIANTS MIGRANTS A BRAZZAVILLE EN REPUBLIQUE DU CONGO <i>Yolande BERTON-OFOUEME et Jovial KOUA OBA</i>	670
42	REPRESENTATIONS SOCIALES ET GESTION DES DECHETS PLASTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'ABOMEY-CALAVI <i>Bruno MONTCHO Félix KOSSOUOH, Kuassigan Idriss Thierry KOUGBEAGBEDE et Videhouenou Serge Eudes BESSOU</i>	687
43	IMPACTS DU PROJET « EAU POUR TOUS » DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCES A L'EAU POTABLE DES POPULATIONS DU DEPARTEMENT DES PLATEAUX (REPUBLIQUE CONGO) <i>Omad Laupem MOATILA et Ferdinand NDZANI</i>	708
44	MUTATION DE STRATEGIE DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DU BINOME CAFE-CACAO DES PRODUCTEURS DANS L'ARRIERE-	725

	PAYS PORTUAIRE : LE CAS IVOIRIEN ENTRE POLITIQUE ETATIQUE ET LIBERALISATION DU MARCHÉ <i>Seydou OUATTARA</i>	
45	APPROCHE FRACTALE DE L'ETALEMENT URBAIN DE PORTO-NOVO AU BENIN <i>Côovi Aimé Bernadin TOHOZIN</i>	742
46	IMPACT DE L'ACCES LIMITE DES MENAGES DES QUARTIERS PERI-CENTRAUX DE BAMAKO (MALI) AUX MOYENS DE DEPLACEMENT INDIVIDUEL <i>Charles SAMAKE et Sory Ibrahima FOFANA</i>	756
47	IMPACTS DE L'UTILISATION DES FERTILISANTS CHIMIQUES EN MARAÎCHAGE SUR LES RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES DANS LA COMMUNE DE GRAND-POPO <i>Coffi Norbert TOHOUENOU, A. N. Magloire GBAGUIDI, Calixte AKOTEGNON et Odile DOSSOU GUEDEGBE</i>	774
48	IMPACT DES ACTIVITES ECONOMIQUES MENEES PAR LES MIGRANTS ETRANGERS DANS L'ARRONDISSEMENT I LUMUMBA (POINTE-NOIRE, CONGO) <i>Yolande BERTON-OFOUEME, Létiva GOMA MBATCHI et Jean-Luc MOUTHOU</i>	797
49	DIVERSITE ET FONCTIONS ECOSYSTEMIQUES DES ESPACES PUBLICS DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO <i>Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI</i>	812
50	IMPORTANCE SOCIO-ECONOMIQUE DES MARCHES LOCAUX DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'ALLADA <i>Y. Alfred IROTORI, Josias ADEGNANDJOU, Mounirou ODJO et Brice TENTE</i>	831
51	DYNAMIQUE URBAINE, NIVEAU DE COUVERTURE VEGETALE ET TEMPERATURE DIURNE DE SURFACE DANS LA VILLE DE MAN (OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) <i>Dadja Zénobe ETTIEN et Karamoko OUATARRA</i>	843
52	ECHANGES FRONTALIERS ET DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DES FRONTIERES BENINO-NIGERIANES DE KETOU ET DE POBE AU SUD-EST DU BENIN <i>Sylvestre IKO AFE, Idrissou TADJA, Germain GONZALLO</i>	859
	<b>Table des matières</b>	876